

Les insectes ont fait recettes (4^e partie)

Dernière partie du chapitre « Insectes employés autrefois en médecine » du livre *Les insectes utiles à l'homme*, écrit par Charles Goureau et publié en 1872 ; avec aussi quelques non-insectes. Tant qu'on a la santé...

■ **Les Poux** (*Pediculus capitis*, Lin.) sont réputés apéritifs et fébrifuges et très bons pour guérir les pâles couleurs, la jaunisse et l'ictère. On en fait avaler cinq ou six, selon leur grosseur, à l'entrée de la fièvre.

Pour la jaunisse on en donnait le même nombre dans un œuf mollet et on répétait ce remède jusqu'à trois fois en mettant quelques jours d'intervalle entre chaque prise. On s'en servait encore dans la suppression de l'urine chez les enfants nouveaux-nés en en introduisant un vivant dans l'urètre. Les chatouillements qu'il y produisait amenant l'écoulement du fluide urinaire.

■ **La Tique** ou Pou-de-Bois (*Ixodes*, Lat.) réduite en cendres par le feu et répandue sur la tête, fait tomber les cheveux. Elle guérit aussi l'érysipèle et la galle.

■ **Les Scorpions** (*Scorpio europæus*, Lin.) réduits en cendres par le feu et pris en poudre, chassent l'urine retenue par la gravelle ou par la pierre. Ils fournissent aussi un remède contre leur propre piqûre. On n'a pour cela qu'à les écraser

sur la blessure, ou bien oindre la plaie avec de l'huile d'amandes dans laquelle on aura fait infuser de ces animaux.

■ **Araignées.** On se sert de l'araignée contre les fièvres intermittentes, principalement contre la fièvre quarte. On prend une des plus grosses (*Aranea diadema* ? Lin.) on l'écrase et on l'applique sur le poignet. Ou bien on l'enferme vivante dans une coquille de noix que l'on attache au cou au moment de l'accès. On emploie encore la toile d'araignée au même usage. On en prend la grosseur d'un œuf de poule¹; on la mêle à une partie égale de suie de cheminée ; on y ajoute un peu de sel commun et ce qu'il faut de vinaigre pour faire un cataplasme qu'on applique sur les deux poignets. On répète ce remède deux ou trois fois. On en fait même avaler de la grosseur d'un pois dans un verre de vin blanc au commencement du frisson ; ce remède guérissait quelquefois en faisant suer abondamment.

■ J'ai rapporté toutes les indications consignées, par Lesser, dans sa *Théologie des insectes*² sur



Pou, in : *Micrographia* par Robert Hooke (1667)

l'emploi que la médecine faisait de ces petits animaux pour la guérison des maladies humaines. Cet auteur indique soigneusement les sources où il a puisé ses renseignements. J'ai voulu les consigner ici comme des objets de curiosité. On peut aujourd'hui se railler des gens d'autrefois qui croyaient qu'en portant une araignée renfermée dans une coquille de noix pendue à leur cou, ils se guérissaient de la fièvre quarte ; qu'en mêlant de la poudre de Perce-oreille avec de l'urine de lièvre ils pouvaient se guérir de la surdité, et qu'en portant sur eux, en guise d'amulette, un Cerf-volant, ils étaient préservés des maladies. Mais si de telles prescriptions nous font sourire aujourd'hui de pitié sur l'ignorance et l'aveuglement de nos ancêtres, ils pouvaient, eux, en être soulagés et même guéris. De tels remèdes, ainsi que d'autres tirés des insectes, font partie de la médecine magique, que l'on peut appeler médecine morale ou mieux, médecine de la foi. C'est celle des peuples barbares, ignorants et crédules, qui sont au début de la civilisation et

1. Je suppose qu'on prenait cette toile dans les étables ou elle est tendue et tissée par l'*Aranea domestica* Lin. dans le but d'arrêter les mouches dont elle se nourrit.

2. NDLR : *Théologie des insectes ou démonstration des perfections de Dieu dans tout ce qui concerne les insectes*. Par Friedrich-Christian Lesser. Avec des remarques de Mr. P. Lyonnet. Ouvrage traduit de l'allemand, publié à La Haye par Jean Swart en 1742. 2 vol. *in-octavo*. Une brève citation : « Les dommages que causent les insectes sont autant de marques de la toute-puissance, de la justice, de la sagesse et même de la bonté de Dieu ».

qui suffit à la guérison de la plupart de leurs maladies. Ce n'est pas le remède qui guérit, c'est la foi du malade dans l'efficacité de ce remède qui produit la guérison.

Cette assertion peut sembler très douteuse à nous autres, gens civilisés ; elle n'en est pas moins vraie, et l'on pourrait, en traitant de la médecine morale, prouver, par de nombreux exemples, que des substances qui ne jouissent d'aucune propriété médicinale, ont guéri de graves maladies lorsqu'elles étaient prises par des personnes ayant une foi profonde, cette foi qui transporte les montagnes. Dans les campagnes et dans le peuple des villes il se trouve encore des personnes qui recourent aux charlatans, aux



Le Charlatan, eau-forte par Adriaen Van Ostade (1648). D.R.

rebouteurs, aux remèdes secrets conservés dans certaines familles, à des paroles magiques dont on ignore le sens et l'origine, à des pa-

roles religieuses accompagnées de signes de croix, aux somnambules, dans l'espérance d'être guéries de leur maux et qui en sont délivrées lorsque leur foi est profonde. Nos tribunaux condamnent, pour délit d'exercice illégal de la médecine, ces artistes qui peuvent exercer loyalement la médecine morale. Ils les discréditent et empêchent par là que de pauvres malheureux soient guéris de leurs maux ; car le jugement enlève au médecin son prestige et au remède son efficacité. ■

À (re)lire :

Des insectes comme nouvelle source de médicaments, par Bérangère Barataud, *Insectes* n° 132, 2004(1), en ligne à : www.inra.fr/opie-insectes/pdf/i132barataud.pdf